



Plainte d'une locataire location saisonniere

Par **marthy**, le **15/03/2013** à **15:05**

bonjour

je suis propriétaire d'un studio que je loue uniquement pour la saison hivernale , une personne m'a loué pendant les vacances scolaires une semaine elle est rentrée le samedi et devait partir le samedi suivant le jeudi elle m'appelle pour me signaler certains défauts fuite au robinet je lui informe de signaler au concierge puisque c'est la personne qui s'occupe de la remise des clés pour prévenir le plombier les casseroles ne sont pas adaptées aux plaques électriques (les casseroles sont standards)elle n'a pas pu cuisiner galettes des chaises déchirées literie en mauvais état (changé en 2011) pas d'eau chaude (immeuble collectif)j'ai appelé le concierge qui m'a confirmé que l'eau était bouillante porte papier du wc cassé cette personne me réclame la moitié du remboursement de la location sinon elle porte plainte que dois je faire elle ne s'est pas présentée au concierge pour réclamation et à son départ aucune plainte au concierge merci de votre réponse

Par **Lag0**, le **15/03/2013** à **15:17**

Bonjour,

Y a t-il eu un état des lieux lors de l'entrée du locataire ?

Si oui, il faut voir si ces désordres sont signalés.

Si non, le locataire est censé avoir reçu le logement en parfait état et toute dégradation constatée à son départ lui sont imputables.

Code civil :

[citation]Article 1731

Créé par Loi 1804-03-07 promulguée le 17 mars 1804

S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives, et doit les rendre tels, sauf la preuve contraire.[/citation]

Par **marthy**, le **15/03/2013** à **15:22**

le concierge remet les clefs a l'arrivée
nous avons demandé aux locatatives avant et après
cette personne aucune plainte

Par **Lag0**, le **15/03/2013** à **15:25**

[citation]le concierge remet les clefs a l'arrivée [/citation]

Cela ne répond pas à la question de l'état des lieux, s'il y en a eu un, s'il est bien signé par le locataire et si des désordres y sont notés.